



## Déclaration Liminaire

### Comité Technique du 7 juillet 2020

Monsieur le Directeur,

La CGT a décidé de boycotter le CT du 25 juin, notre volonté et notre détermination à défendre les agents ont guidé ce choix, même si certains demeurent perplexes sur un boycott, cette décision forte n'est pas anodine et marque clairement une rupture du dialogue ou plutôt de la notion de dialogue social et de concertation entre vous et nous. Vous nous écoutez, vous nous comprenez, mais rien ne change, les questions restent trop longtemps sans réponse.

La DNGCD devait être l'outil qui allait être la solution aux problèmes de RH, de formation, de gestion, etc... mais aussi l'harmonisation entre les différentes DRGC. Même si en une année on ne peut pas tout changer, on ne peut que constater que la DNGCD se retrouve sans pouvoir décisionnel pour faire fonctionner une Direction complexe avec des moyens particuliers et face à une DG qui persiste dans ses erreurs et refuse de comprendre que la douane est plurielle et qu'on ne peut pas dicter une politique et une gestion sans tenir compte de ces particularités. Enfin, il y a les Directions devenues des Services avec des Directeurs qui ont du mal à accepter d'avoir perdu des prérogatives. Tout cela n'augure rien de bon pour l'avenir de la DNGCD.

La CGT souhaite qu'un audit soit réalisé dans chaque direction, pour que les chefs d'unités et les agents s'expriment afin que vous puissiez mesurer les dysfonctionnements à tous les niveaux, que ce soit la gestion, l'opérationnel et la maintenance. Nous pensons que vous êtes trop éloignés des réalités et que les seuls retours dont vous disposez sont ceux des Directeurs. N'attendons pas que la cour des comptes vienne encore une fois épingler notre service aéromaritime.

L'investissement des agents est permanent, les résultats et la disponibilité des moyens avec des effectifs réduits sont la preuve de cet engagement. Vous êtes fortement attaché à l'opérationnel, pour que nos moyens tant aériens que navals soient visibles et montrent l'implication de notre administration dans la lutte contre la fraude dans dans l'Action de l'État en Mer ou comme récemment, dans la crise sanitaire liée au COVID -19.

Cependant, force est de constater que régulièrement nos moyens sont inopérants avec des délais de prise en charge très variables et non contraignants pour les entreprises qui détiennent les marchés publics. Enfin, les résultats des appels à garanties sont tout simplement scandaleux et ne font l'objet d'aucune procédure dynamique et ferme de notre administration qui semble courber l'échine et se plier au bon vouloir de la SOCARENAM par exemple. Là aussi, nous payons le prix des coutumes et des erreurs passées.

L'encadrement des différents moyens fait remonter des problèmes d'ordres techniques qui ne sont finalement traités que lorsque le moyen est bloqué en arrêt technique, très peu de préventif et trop de curatif, voilà la réalité. Il y a un problème récurrent : Êtes-vous prêt à reconnaître ces dysfonctionnements et à apporter des solutions courageuses et concertées ?

Nos managers sont de moins en moins des facilitateurs et de plus en plus des freins. Il faudrait réduire le nombre d'échelons hiérarchiques, mais ce n'est pas la tendance actuelle.

La gestion que nous constatons et que nous subissons puisqu'elle justifie les restructurations successives, nous pousse à souhaiter une administration dans laquelle les agents seraient libres et responsables des actions qu'ils estimeraient efficaces. Une administration moins hiérarchisée, et à l'écoute des propositions de tous les agents.

L'un des points marquants de ces réformes à répétition, est d'emprunter des méthodes de gestion au secteur privé, pour les appliquer au secteur public ; avec notamment l'accent mis sur l'évaluation de la performance ou la tendance à externaliser vers le privé certaines fonctions qui relevaient du périmètre du secteur public.

Le passage d'une logique de moyens à une logique de résultats se traduit par la mise en place du management par objectifs. Ces mesures sont destinées à stimuler la performance des agents à l'instar du privé, elles sont aussi motivées par une quête de légitimité afin de prouver leurs compétences en gestion par l'adoption d'outils de GRH issus du privé. Aujourd'hui, ce sont les contrôles de gestion et la valorisation des résultats par le biais d'indicateurs toujours plus absurdes qui dictent l'orientation et la programmation opérationnelle.

**On a compris ce que sera le monde d'après, pour ce qui concerne la douane ce sera retour à l'ANORMAL.**